

Publié le 18/03/2025

**COMMUNAUTE DE
COMMUNES****VAL ES DUNES**1 rue Guéritot
14370 ARGENCES
☎ 02 31 15 63 70**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-cinq le treize mars à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de la commune d'Emiéville sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Etaient présents : MM. Dominique DELIVET, Gilbert GEMY, Mmes Florence GUERIN, Marie-Françoise ISABEL, Lydie MAIGRET, MM. Jacques-Yves OUIN, Jean-Yves MAUBANT (suppléant de Ann BAUGAS), Philippe PESQUEREL, Guillaume LECOEUR, Mme Magali LONCLE, M. Eric MARGERIE, Mmes Laurence MAUREY, Sophie de GIBON, Michèle MOTYKA (suppléante de Michel CRUCHON), MM. Laurent DECLERCK, Emmanuel MEZERAY (suppléant de Stéphane AMILCAR), Mme Régine ÉNÉE, MM. Philippe PIARD, Henri LEHUGEUR, Daniel BUISSON, Stéphane CASTEL, Mmes Alexandra LEPINAY, Christel POIROT, MM. Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Mme Patricia LECOMTE, MM. Didier LEMONNIER, Jean-Marc FURON, Olivier GUILLEMETTE, Mme Céline LEGRIGEOIS, M. Patrice MARTIN, Mme Laurence MORIN et M. Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mmes Marianne TURPIN (pouvoir à Lydie MAIGRET), Ann BAUGAS, Nathaly MONROCQ (pouvoir à Régine ENEE), Florence SERANDOUR (pouvoir à Didier LEMONNIER), MM. Michel CRUCHON, Stéphane AMILCAR, Alain PORQUET (pouvoir à Philippe PIARD), Mme Coralie ARRUEGO (pouvoir à Daniel BUISSON), MM. Matthieu PICHON (pouvoir à Joël DUGUEY), Alexandre PIGEONNIER

Absents : MM. Thomas LEROY, Eric DUVAL, William HERFORT, Alain BOHEME

Secrétaire de séance : M. Jean-Pierre FORGEAS

Date de convocation :
06.03.2025
Date d'affichage
06.03.2025

Nombre de conseillers :
En exercice 44
Présents 33
Titulaires 30
Suppléants 3
Pouvoirs 6
Votants 39

Quorum 23

Délibération n° 2025 / 29**Objet : FINANCES – Rapport et Débat d'Orientation Budgétaire 2025**

M. MARTIN présente le Rapport d'Orientation Budgétaire.

Concernant les charges de personnel sur le budget annexe « Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés », il est évoqué que l'augmentation de la rémunération des ripeurs et des chauffeurs permettrait de fidéliser les agents.

Conformément aux articles L2312-1 et L5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales modifiés par la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) et à l'article D2312-3 du CGCT, il est présenté un Rapport d'Orientation Budgétaire, suivi d'un débat.

Conformément aux articles L2312-1 et L5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire pour l'année 2025, communiqué en annexe.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Prend acte qu'un Débat d'Orientation Budgétaire relatif au budget primitif 2025 de la Communauté de communes Val ès dunes a été organisé lors de la séance du Conseil communautaire.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Jean-Pierre FORGEAS

Le Président,
Philippe PESQUEREL

